



Contrebande de tabac : Les jeunes préfèrent les cigarettes légales

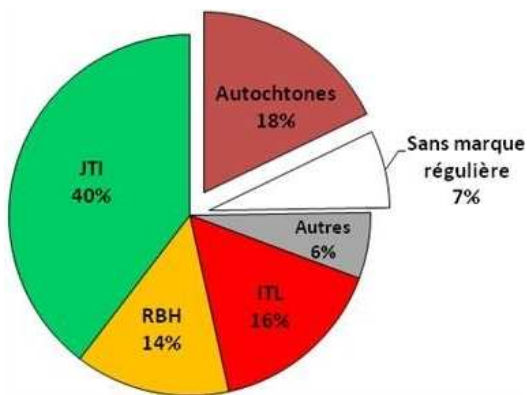
(Octobre 2011)

L'Enquête sur le tabagisme chez les jeunesⁱ sonde plus de 50 000 jeunesⁱⁱ à travers le pays au sujet de divers comportements à risque, dont les habitudes tabagiques. La dernière enquête a sondé près de 8 500 élèves au Québec en 2008-2009, de la 6^e année du primaire à la 5^e du secondaire (11 à 17 ans). Il s'agit d'une des enquêtes les plus précises qui soient au Canada concernant le tabagisme chez les jeunes. **Selon les données de cette enquête :**

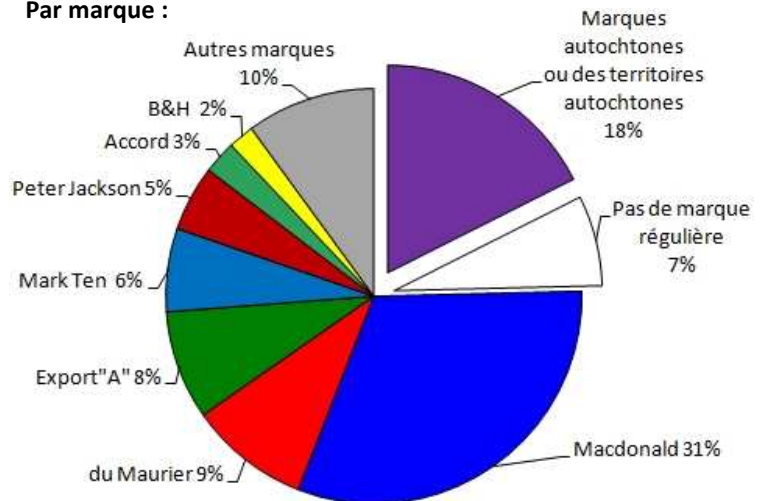
Les trois quarts des élèves québécois qui fument des cigarettes consomment celles fabriquées par les grands cigaretteurs — et non celles provenant de réserves amérindiennes.

MARQUES DE CIGARETTES HABITUELLEMENT FUMÉES PAR LES JEUNES AU QUÉBEC :

Par fabricant :



Par marque :



FAITS SAILLANTS DE L'ENQUÊTE : (détails en annexe)

1. Moins d'un élève québécois sur cinq (18 %) fumait des cigarettes amérindiennes, alors que le marché de la contrebande était en plein essor en 2008.ⁱⁱⁱ
2. 70 % des jeunes déclaraient fumer régulièrement une des marques appartenant aux trois géants du marché canadien du tabac.^{iv}
3. À elles seules, deux des marques du fabricant JTI-Macdonald (Macdonald spéciale et Export 'A') comptent pour 40 % du marché des cigarettes habituellement fumées par les jeunes.
4. Près du tiers (31 %) des élèves fumeurs ont comme marque habituelle la Macdonald Spéciale.

SEPT POINTS À RETENIR :

1 La marque « Macdonald Spéciale » est au premier rang en popularité auprès des jeunes Québécois : C'est une marque « à rabais » dont l'emballage commercialisé au Québec illustre une fleur de lys blanche sur fond bleu ou une fleur de lys bleue sur fond blanc. Ailleurs au pays, la même marque est commercialisée avec une feuille d'érable et des emballages rouge et blanc. La marque a été introduite au Canada en 2006.



2 La marque occupant le deuxième rang est la marque « du Maurier » d'Imperial Tobacco, l'une des plus dispendieuses du marché québécois. Neuf pour cent (9 %) des jeunes déclarent habituellement fumer cette marque de cigarettes dont l'apparence des emballages et des cigarettes a subi une cure de rajeunissement en 2006 et à plusieurs reprises depuis.



3 Au Québec, les petits cigares aromatisés sont plus populaires chez les jeunes que les cigarettes^v. En d'autres mots, ce sont des produits du tabac légaux, aromatisés aux friandises et emballés dans de jolis contenants colorés qui constituent la principale porte d'entrée au tabagisme chez les jeunes.



4 La contrebande a connu une baisse radicale au Québec au cours des dernières années selon l'ensemble des indicateurs, dont les données du ministère des Finances, les rapports aux actionnaires des fabricants et les données sur le volume de vente légale de Santé Canada. L'industrie elle-même a informé ses actionnaires que le taux de contrebande était de 18% du marché canadien en 2010^{vi}. De plus, les statistiques sur le volume de vente légale indiquent un taux de seulement 14% au Québec, soit moins de la moitié de ce qu'il était il y a seulement trois ans.^{vii} Malgré cela, l'industrie et certaines associations de détaillants continuent de sonner l'alarme sur ce « fléau en pleine expansion. »^{viii}

5 L'industrie et ses alliés exploitent sournoisement la santé des jeunes pour positionner l'enjeu de la contrebande à son avantage. L'Association canadienne des dépanneurs en alimentation (ACDA) et les groupes qui endossent sa campagne, comme la Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC), invoquent sans cesse la santé des jeunes^{ix} comme prétexte pour prioriser la lutte contre la contrebande de tabac. Elles ont diffusé pas moins de trois études sur les mégots retrouvés autour des terrains d'écoles^x (qui ignorent totalement les cigarillos) et se paient régulièrement des pleines pages de publicité soulignant le péril de la contrebande pour les enfants^{xi}, déplorant publiquement la « nouvelle génération de fumeurs » créée par la contrebande.^{xii} Partant de ce scénario, elles réclament un gel sur toute nouvelle réglementation en attendant que le problème de la contrebande soit réglée,^{xiii,xiv,xv,xvi} c'est-à-dire des mesures qui aideraient justement à réduire d'attrait du tabac auprès des jeunes telles que des restrictions sur les emballages branchés et multicolores et l'interdiction totale des saveurs.



[Publicité de la CNCTC publiée dans le Hill Times le 19 sept. 2011 ↑]



6 Les cigarettiers et les détaillants profitent largement de la préférence des jeunes pour les marques légales. À tous les ans, les fabricants légaux encaissent 6 millions \$ par année provenant de la consommation de leurs marques par les jeunes, alors que les détaillants en encaissent 5,7 millions \$ (pour le Québec, c'est 2,5 M\$ et 1,7 M\$ respectivement).^{xvii} Rapellons que 15 % des détaillants au Québec vendent du tabac aux mineurs selon les données les plus récentes de Santé Canada.^{xviii}

7 La grande majorité des fumeurs deviennent accros lorsqu'ils sont mineurs. La moyenne d'âge d'initiation au tabagisme au Québec est de 12,7 ans. En 2008, 16,5% des filles au secondaire fumaient, ainsi que 13% des garçons et on estime qu'il y a 34 100 fumeurs débutants. C'est en moyenne, plus de 650 nouveaux fumeurs pas semaine. Plus de la moitié (56 %) des élèves fumeurs ont essayé d'arrêter.^{xix}



ANNEXE : Données de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes

- Informations supplémentaires sur le site de l'Enquête : <http://www.yss.uwaterloo.ca/fr/index.cfm?section=5&page=288> et <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/index-fra.php>.
- Les résultats (bruts et pondérés) proviennent de chercheurs de Santé Canada.

Enquête auprès des élèves réalisée dans le cadre de l'ETJ de 2008-2009

Résultats pondérés pour le Québec (données provenant de Santé Canada)

Quelle marque de cigarettes fumes-tu habituellement?

Tableau 1 : Résultats compilés par famille de marque (variable SBRNDUA1)

Total de l'échantillon pour la question (ils sont fumeurs)			50 011
No. total de fumeurs			49 793
No. éliminé de la question (non-réponse ou réponse partielle)			218
Pas de marque habituelle/régulière			3 613
Total Imperial Tobacco			8 004
	AVANTI SLIM	(famille)	0
	DU MAURIER	(famille)	4 663
	JOHN PLAYER'S SPECIAL	(famille)	48
	MATINEE SLIMS	(famille)	0
	Peter Jackson	(famille)	2 533
	Player's	(famille)	565
	VICEROY	(famille)	195
Total JTI-Macdonald			19 724
	EXPORT "A"	(famille)	4 193
	Legend	(famille)	0
	Macdonald	(famille)	15 531

Total RBH			6 750
	ACCORD	(famille)	1 274
	B&H	(famille)	1 008
	BELMONT	(famille)	0
	BELVEDERE	(famille)	105
	CANADIAN CLASSICS	(famille)	39
	CRAVEN "A"	(famille)	52
	MARK TEN	(famille)	3 208
	NUMBER 7	(famille)	991
	ROTHMANS	(famille)	0
	VISCOUNT	(famille)	73
Total autres			2 985
Total marques américaines			220
Total autres que les 47 catégories du questionnaire			2 765
Total autochtones			8 717
Marques autochtones ou provenant de territoires autochtones			8 717

Tableau 2 : Marques habituelles de cigarettes fumées par les élèves (6^e primaire au sec. V) du Québec en 2008/2009

Résultats compilés (données pondérées Québec)		Nombre	%
Pas de marque habituelle		3 613	7%
Marques autochtones		8 717	18%
Marques des grands fabricants			
1-	JTI Macdonald	15 531	31%
2-	ITC du Maurier (famille)	4 663	9%
3-	JTI Export "A" (famille)	4 193	8%
4-	RBH Mark Ten (famille)	3 208	6%
5-	ITC Peter Jackson (famille)	2 533	5%
6-	RBH Accord (famille)	1 274	3%
7-	RBH B&H SILVER (famille)	1 008	2%
8-	Ensemble des autres marques	5 053	10%
	Autres marques	2 765	
	Marques américaines	220	
	ITC JOHN PLAYER'S SPECIAL	48	
	ITC Player's	565	
	ITC VICEROY	195	
	RBH BELVEDERE	105	
	RBH CANADIAN CLASSICS	39	
	RBH CRAVEN "A"	52	
	RBH NUMBER 7	991	
	RBH VISCOUNT	73	
No. total de fumeurs		49 793	100%

-
- ⁱ L'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes est effectuée par le **Centre pour l'avancement de la santé des populations Propel de l'Université de Waterloo** et est financée et publiée par **Santé Canada**.
- ⁱⁱ **Santé Canada**, 2011, *Enquête sur le tabagisme chez les jeunes*. <http://www.hc-sc.gc.ca/hc-ps/tobac-tabac/research-recherche/stat/index-fra.php#ej>
- ⁱⁱⁱ Notre estimé (18 %) s'avère plus élevé que celui obtenu par l'INSPQ (14%) dans son analyse de la même enquête. Cette disparité provient du fait que l'analyse de l'INSPQ tient compte de l'ensemble des fumeurs débutants (ceux qui ont fumé au cours des 30 jours précédant l'enquête mais qui n'ont pas fumé 100 cigarettes à vie) alors que la nôtre (avec les données telles que fournies par Santé Canada) ne tient pas compte des fumeurs débutants. (Référence pour l'analyse de l'INSPQ : « Monitorage du Plan québécois de lutte contre le tabagisme, n° 1 », **Institut national de santé publique du Québec**, 2011, p. 83, http://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1286_SurvUsageTabacQuebec.pdf)
- ^{iv} JTI-Macdonald, Imperial Tobacco Canada et Rothmans, Benson & Hedges.
- ^v **Institut de la statistique du Québec**. *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008c3.pdf
- ^{vi} **British American Tobacco**, *Presentation by Mark Cobben, Regional Director – Americas*, p. 29, [http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/737C345E75A37ACEC12578880058D3FF/\\$FILE/17_Mark%20Cobben%20-%20Managing%20the%20Challenges%20in%20Americas.pdf?openelement](http://www.bat.com/group/sites/UK_8GLKJF.nsf/vwPagesWebLive/737C345E75A37ACEC12578880058D3FF/$FILE/17_Mark%20Cobben%20-%20Managing%20the%20Challenges%20in%20Americas.pdf?openelement) ou http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/Bat_Presentation_May2011_MarkCobben_ManagingTheChallengesInAmericas.pdf.
- ^{vii} http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2011/DOCU_11_09_25_IndicateurReductionContrebande.pdf
- ^{viii} **Coalition nationale contre le tabac de contrebande**, "Le gouvernement Harper échoue dans ses promesses et obtient une note de « F » pour ses mesures prises en matière de cigarettes illégales", communiqué de presse, 19 janvier 2011. <http://www.stopcontrabandtobacco.ca/blog/?p=189>
- ^{ix} Pour renforcer son portrait exagéré de la consommation de tabac de contrebande par les jeunes, **Imperial Tobacco** utilise une petite étude du Centre for Addiction and Mental Health **qui se base sur un échantillon de seulement 80 jeunes fumeurs ontariens** (pour qui 43 % de leurs cigarettes étaient illégales).
- ^x « La troisième Étude des mégots de l'ACDA confirme à quel point la situation est devenue préoccupante. Dans un rayon de 20 km autour des réserves, les taux de consommation de tabac de contrebande par les jeunes mineurs dans les écoles s'élèvent à plus de 60 % -- avec des pointes de 85 % -- alors que la moyenne québécoise se situe à environ 40 %, en nette progression par rapport à l'année dernière. » **ACDA**, communiqué « Malgré trois études concluantes, le gouvernement n'a encore rien fait pour contrer le fléau dans les écoles », 22 septembre 2009. http://www.acda-aqda.ca/html/etude_megots_iii.html
- ^{xi} Images : publicité de la **Coalition nationale contre le tabac de contrebande (CNCTC)**, *Globe and Mail*, 30 mai 2011; publicité de la **CNCTC**, *The Hill Times*, 19 septembre 2011.
- ^{xii} « L'augmentation des mégots de contrebande dans les écoles secondaires est troublante... Ça a créé une nouvelle génération de fumeurs », **Michel Gadbois**, vice-président de l'ACDA, cité dans « Les adolescents fument plus... et plus de cigarettes de contrebande », *L'Hebdo Journal*, 11 mai 2010. <http://www.lhebdojournal.com/Actualites/2010-05-11/article-1075513/Les-adolescents-fument-plus%26hellip%3B/1>
- ^{xiii} **ACDA**, communiqué, 21 octobre 2010. <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/October2010/21/c4433.html>
- ^{xiv} **ACDA**, communiqué, 9 mars 2011. <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/March2011/09/c9438.html>
- ^{xv} **Imperial Tobacco**, communiqué, 30 décembre 2010. http://www.imperialtobaccocanada.com/groupca/sites/IMP_7XBJRP.nsf/vwPagesWebLive/DO8CMQP?opendocument&SKN=1
- ^{xvi} **Imperial Tobacco**, communiqué, 6 juillet 2010. http://www.imperialtobaccocanada.com/groupca/sites/IMP_7XBJRP.nsf/vwPagesWebLive/DO874PZR?opendocument&SKN=1
- ^{xvii} Analyse des données de l'Enquête sur le tabagisme chez les jeunes (2008-2009), basé sur les estimés de marges de profits de **Santé Canada** avec une extrapolation pour le Québec. **Médecins pour un Canada sans fumée**, « Profiting from starter smokers ». http://www.smoke-free.ca/pdf_1/profitfromstartersmokers.pdf
- ^{xviii} À Chicoutimi-Jonquière (2009 — données les plus récentes), plus d'un détaillant sur trois (40 %) ne respectait pas l'interdiction de la vente aux mineurs. À Sherbrooke, c'était 41 %. **Santé Canada**, 2009, *Évaluation du comportement des détaillants face à certaines restrictions de l'accès au tabac chez les jeunes. Rapport final des résultats : 2009*, page 15. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2009/DOCU_09_00_00_HC_Sales_to_minor_Evaluation_Report_2009_FR.pdf. Ce sont généralement les dépanneurs indépendants qui respectent le moins la loi : par exemple, 43 % des dépanneurs indépendants de Sherbrooke et 52 % de ceux à Chicoutimi-Jonquière étaient disposés à vendre à des mineurs. **Santé Canada**, 2009. *Évaluation du comportement des détaillants face à certaines restrictions de l'accès au tabac chez les jeunes. Rapport final des résultats : 2009*, page 63. http://cqct.qc.ca/Documents_docs/DOCU_2009/DOCU_09_00_00_HC_Sales_to_minor_Evaluation_Report_2009_FR.pdf
- ^{xix} **Institut de la statistique du Québec**, *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire*, 2008. http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/sante/pdf2009/Tabac_alcool2008.pdf